



RIODD 2023 : Changer ou s'effondrer ?

Analyses, repères et propositions pluridisciplinaires face à la nécessité d'un changement rapide et profond de nos manières de produire de consommer et d'échanger

Proposition de session thématique Les tiers-lieux, espaces d'expérimentation des transitions.

**Date limite pour les propositions de communication : Vendredi
12 mai 2023 (minuit)**

(déposer sur le site + mail : riodd2023@sciencesconf.org + mail organisateur-trice)

1°) Présentation des animatrices de la session et contact

Contact

Corinne MARTIN

Crem (Centre de recherche sur les médiations), université de Lorraine

corinne.martin@univ-lorraine.fr

Co organisé avec Maud PELISSIER, IMSIC, (Institut Méditerranéen en sciences de l'information et de la communication), Université de Toulon

2°) appel

Les tiers-lieux, espaces d'expérimentation des transitions.

Formes d'engagement et impact sur le territoire

Third places, spaces for experimenting with transitions.

Forms of engagement and impact on the territory

A travers cette thématique centrale « Changer ou s'effondrer ? », nous proposons d'explorer au cours de cette **session ouverte**, une voie quelque peu médiane qui serait celle de la transition, ou plutôt des transitions socio-environnementales, sous le prisme des expérimentations réalisées par

des organisations socioéconomiques d'un genre inédit que sont les tiers-lieux (Burret, 2015 ; Burret, 2018 ; Scaillerez & Tremblay, 2017 ; Levy-Waitz, 2021).

En effet, en leur sein, se mettent en œuvre des expérimentations empiriques multiples, *in vivo*, dans le *hic* et *nunc*, empreintes de tâtonnements, d'explorations, d'incertitudes témoignant d'une volonté de faire et de faire ensemble (Lallement, 2015) pour participer de cet élan plus global d'un monde acculé à transformer sa façon d'habiter la planète. Ce qui constitue l'originalité de leur démarche est l'importance première accordée à l'agir collectif à une échelle micro locale pour expérimenter des solutions concrètes face aux défis posés par les transitions socio-environnementales actuelles.

Plusieurs états des lieux ont d'ores et déjà été dressés qu'il convient d'évoquer. Durant la dernière décennie, les multiples expérimentations de fablabs au sein de tiers-lieux ont permis de montrer comment les technologies numériques peuvent être au service d'innovations sociales favorisant le développement d'un capitalisme cognitif reposant sur la contribution, le partage et la collaboration favorisant la production de communs de connaissance, se situant ainsi aux antipodes d'un capitalisme netarchique (Bauwens, 2015) détournant à son seul avantage les possibilités de production entre pairs. Cela a conduit ces mêmes tiers-lieux à être des espaces pionniers dans l'expérimentation de modes relationnels plus horizontaux dans les relations au travail avec la création d'espaces partagés propices au développement de dynamiques d'entrepreneuriat, reposant sur les principes de l'intelligence collective et des logiques contributives non exclusivement marchandes. C'est au sein de ces mêmes espaces que se développent des expérimentations inédites et pionnières pour répondre aux défis de la transition énergétique (au niveau de l'usage des technologies numériques notamment), articulant à la fois les enjeux d'une transition environnementale et sociale. À l'échelle de leur territoire, les tiers-lieux expérimentent ainsi de nouvelles façons d'habiter le quartier, de repenser les mobilités, les modes de consommation afin de s'inscrire résolument dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS ; Moulévrier, 2022)¹. Jardins partagés, FabLab, Repair Cafés, cuisines et/ou épiceries solidaires favorisant les circuits courts font partie des projets désormais au cœur de la dynamique de nombreux tiers-lieux. Ainsi, ces tiers-lieux sont-ils vantés comme des outils d'attractivité des territoires, créant de la richesse orientée vers une économie plus durable, empreinte de plus de justice sociale, pour inventer le monde de demain face aux défis climatiques.

Partant du constat que les tiers-lieux sont des organisations socioéconomiques d'un genre inédit, à l'interstice du monde marchand et non marchand, défendant une vision des technologies numériques en proximité avec le renouveau de la pensée des communs (Coriat, 2015 ; Zimmerman, 2020), induisant des nouvelles formes de travail et des nouveaux rapports au territoire, l'objectif de ce panel est le suivant : interroger les fondements de cet engagement pour la transition écologique des tiers-lieux, leur impact sur le territoire, leur capacité à servir de modèle, et la façon dont la puissance publique intègre ces nouvelles réalités et s'en sert pour faire évoluer les politiques publiques dans le sens des transitions.

Ainsi, il semble important d'explorer aussi la dimension utopique de l'ensemble de ces tiers-lieux (Lallement, 2019, 2022 ; Martin, 2019) : quel monde nouveau y est construit ? Comment les questions du vivre ensemble et de la convivialité (Illich, 2014 ; Caillé, 2011, Lallement, 2020) y sont-elles vécues, expérimentées au quotidien ? Comment les transitions et les changements de comportements, d'habitudes, face aux défis climatiques, y sont-ils pensés, puis mis en

¹ Laquelle ESS existe depuis la fin de la 2e guerre mondiale, mais a été renforcée par la loi HAMON du 31 juillet 2014.

actes, expérimentés collectivement ? Quel nouveau rapport au monde (Descola, 2019) peut-il poindre/émerger de ces expérimentations ?

De même, une autre dimension essentielle à investiguer relative à l'expérimentation de ces transitions, est celle de la gouvernance de ces tiers-lieux, telle qu'elle est définie pour les biens communs (Ostrom, 2010 ; Coriat, 2015 ; Cornu & *al.*, 2021) et notamment pour les communs culturels numériques (Pélissier, 2018, 2021). Quelle place laissée à la participation et l'engagement des acteurs-résidents de ces tiers-lieux (artistes, auto-entrepreneurs, coworkers, etc.), mais aussi des citoyens des quartiers ? Dans ce contexte, quel est le rôle des collectivités, bien souvent financeurs de ces tiers-lieux ?

Enfin, une attention particulière pourra être portée aux tiers-lieux dits culturels. En effet, la culture ne se situe pas à l'écart des enjeux et défis posés par la transition écologique. La hausse soudaine du prix de l'énergie qui impacte actuellement lourdement les établissements culturels en remettant en question les modalités d'exercice de leur activité, a contribué à une prise de conscience de l'urgence de cette transition face à la vulnérabilité de ce secteur. Le rapport « décarbonons la culture » (2021) du think tank *Shift the project*, rédigé dans le cadre du plan de transformation de l'économie française, avait déjà proposé des pistes de solutions qui se veulent pragmatiques pour faire en sorte que cette transition soit choisie et anticipée.

Dans ce contexte, un certain nombre d'acteurs culturels, ont fait le choix d'anticiper cette transition, de ne pas attendre de la subir. Ce choix a souvent été dicté par leur volonté d'inventer un nouveau modèle de production culturelle faisant de la question écologique un des piliers de leur projet, en voulant faire de la culture autrement, incluant à la fois les défis environnementaux et sociaux. Ce n'est pas un hasard si ces lieux ont souvent choisi de se désigner comme des tiers lieux culturels, voulant ainsi faire mention de leur adhésion aux valeurs du mouvement des tiers lieux et, en particulier, à leur volonté de répondre à ces défis écologiques. Ils se posent ainsi en véritables laboratoires d'expérimentation de la transition écologique, porteurs d'innovation sociale. Dans les faits, les marqueurs de cette transition prennent des formes diverses. Ils peuvent concerner leur propre processus de production culturelle (comme par exemple l'emploi de matériaux biosourcés, la création de recycleries, ou bien encore un centre de données numériques à hydrogène, etc.). De façon complémentaire, ils sont de plus en plus nombreux à revendiquer leur attachement concomitant aux valeurs de l'économie sociale et solidaire témoignant de leur volonté de créer des lieux de culture articulant les enjeux environnementaux et sociaux. Ils incarnent ainsi pour l'acteur public une promesse de renouvellement, un « objet totem d'un monde en transition » (Pignot, Saez, 2018).

Comme reflet de la mixité des métiers et collectifs à l'œuvre dans ces tiers-lieux, une ouverture pluridisciplinaire est sollicitée. Ainsi, des travaux et recherches issus de disciplines diverses sont-ils attendus : en économie, géographie/urbanisme, sociologie, sciences de gestion, droit, science politique, sciences de l'information et de la communication, sciences de l'art et esthétique, etc. De même, des recherches empiriques, travaux de terrain seront privilégiées, même si des réflexions plus théoriques seront aussi prises en considération.

- Bauwens M., 2015, *Sauver le monde. Vers une économie post-capitaliste avec le peer-to-peer*, Paris, Éd. Les Liens qui libèrent.
- Burret A., 2015, *Tiers-lieux... Et plus si affinités*, Paris, FYP Éditions, 2015.
- Burret A., 2018, *Refaire le monde en tiers-lieu*. Revue *L'observatoire*, 2, vol. 52, pp. 50-52.
- Caillé A. et al., 2011, *De la convivialité. Dialogues sur la société conviviale à venir*, Paris, La Découverte.
- Coriat B. (dir.), 2015, *Le retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire*, Paris, Les Liens qui libèrent.
- Coriat B., 2021, *Le bien commun, le climat et le marché. Réponse à Jean Tirole*, Paris, Les Liens qui libèrent.
- Cornu M., Orsi F., Rochfeld J., (dir.), 2021, *Dictionnaire des biens communs*, Paris, PUF (2017).
- Dardot P., Laval C., 2014, *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, La Découverte.
- Dechamp G. et Péliissier M., (2018). « Les communs de connaissance dans les fablabs: mythe ou réalité? », *Revue Française de gestion*, ; volume 45, n°79, pp. 97-112.
- Descola, 2019, *Une écologie des relations*, Paris, CNRS Éd.
- Idelon A., 2018, Tiers-lieux culturels. Refonte d'un modèle ou stratégie d'étiquette ? revue *L'observatoire*, 2, n°52, pp. 27-30.
- Illich I., *La convivialité*, Paris, Seuil, 2014 (1975).
- Lallement M., 2022, Utopie concrète, travail et genre. Le cas Oneida, *Travail, genre et sociétés*, 2, 48, pp. 129-145.
- Lallement M., & al., 2020, Les makers contre le coronavirus : quelles leçons pour demain ? AOC, juin. Accès : <https://aoc.media/analyse/2020/06/14/les-makers-contre-le-coronavirus-quelles-lecons-pour-demain/>
- Lallement M., 2019, *Un désir d'égalité. Vivre et travailler dans des communautés utopiques*, Paris, Seuil.
- Lallement M., 2015, *L'âge du faire. Hacking, travail, anarchie*, Paris, Seuil.
- Lévy-Waitz Pierre., 2021, *Nos territoires en action. Dans les tiers-lieux, se fabrique notre avenir*. Rapport 2021. Accès : <https://francetierslieux.fr/rapport-tiers-lieux-2021/>
- Martin C., Pereira C., 2021, « Les tiers-lieux, espaces d'expérimentation du commun ? », dans « L'essor des biens communs. Une analyse pluridisciplinaire des communs », Hervé Marchal et Jean-Marc Stébé (dir.), *Territoires contemporains*, n° 15, Accès : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>.
- Martin C., 2019, Questionner l'utopie des tiers-lieux : injonctions à la créativité et limites. Une étude exploratoire en Lorraine. In : Ioanna Vovou; Y. Andonova; A.-F. Kogan. *La contagion créative. Médias, industries, récits, communautés / The creative contagion. Media, industries, storytelling, communities*, Presses universitaires d'Athènes, pp. 156-164. Accès : <https://crea2s.-hypotheses.org/298>.
- Moulévrier P., 2022, Économie solidaire, pp. 960-976, in D. Fassin (dir.), *La société qui vient*, Paris, Seuil.
- Ostrom E., 2010, *La gouvernance des biens communs : pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Bruxelles, Éd. De Boeck (1990).
- Péliissier M., 2018, « Communs culturels et environnement numérique : origine, fondements et identification », *Tic & Société*, vol. 12, n° 1, disponible sur <https://journals.openedition.org/ticet-societe/2395>
- Péliissier M., 2021, *Les communs culturels dans l'écosystème numérique*, Éd. Iste.

Pignot L. et Saez J.-P., 2018, présentation, Dossier « tiers-lieux : un modèle à suivre? », revue *l'Observatoire*, vol 2, n°52, pp. 7-8.

Scaillerez A., Tremblay D.-G., 2017, « Coworking, fab labs et living labs. Etat des connaissances sur les tiers-lieux », *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement*, Dossier « La révolution numérique : tiers-lieux, hauts-lieux et territorialisation », 34, pp. 1-18. DOI : 10.4000/tem.4200.

The shift project, 2021, *Décarbonons la culture !*, rapport final, Nov., en ligne <https://theshiftproject.org/article/decarboner-culture-rapport-2021/>